

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira, en mairie, dans la salle du conseil,

Le mardi 2 septembre 2025 à 18h15.

Je vous remercie de participer à cette soixantième séance de la mandature dont l'ordre du jour est le suivant :

Délibérations : *(entre parenthèse les initiales du ou des rapporteurs en binôme avec le maire)*

1. État d'assiette des coupes de bois 2026 (GC),
2. Fonds d'amorçage (GC),
3. Adhésion à Sylvéa (JCM),
4. Exonération partielle de la taxe foncière pour les immeubles qui ont fait l'objet de travaux d'énergie renouvelable (CB),
5. Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (CB),
6. Prêt pour le financement de la deuxième chaudière (JCM),
7. Classement dans le domaine public du chemin de la Koute à Tyon (GC),
8. Modification du tableau des voies communales (GC).

Informations et questions diverses :

Décisions du maire Informations judiciaires, Réunions des élus, Informations diverses

Fait à Arvillard, le 28 août 2025.

Le Maire,

Georges COMMUNAL

